LE TROUSSEAU

(pour placement définitif)

Nom :
Prénom :

Chambre :
Date d'entrée :

LA TROUSSE DE TOILETTE			
1	Peigne ou brosse		
2	savons		
1	Gel douche		
1	shampooing		
1	Brosse à dents		
1	Dentifrice		
1	Nettoyant pour appareil dentaire (ex : stéradent) si la personne est appareillée		
1	Boite à dentier si la personne est appareillée		
1	Verre à dents (en plastique)		
1	Boite de cotons tige		
1	Brosse à ongles		
1	Paquet de rasoirs jetables ou un rasoir électrique		
1	Mousse à raser		
1	Après rasage		
1	Eau de Cologne		
1	Thermomètre médical (**IMPERATIF**)		
12	Gants de toilette		
11	Serviettes de toilette		
2	Draps de bain		
1	Sèche-cheveux marqué au nom du résident		

LA GARDE ROBE			
7	Culottes ou slips		
7	Tricots de corps		
3	Soutien gorge		
7	Paires de mi-bas ou chaussettes (pas de collants)		
6	Tenues complètes hiver : -**robes (de préférence à ouverture devant si la personne est à mobilité réduite)** - jupes ou pantalons - chemisier / tee-shirt / polo / chemise / pull **NB : les Pantalons devront être de style jogging si la personne est à mobilité réduite**		
6	Tenues complètes été : -**robes (de préférence à ouverture devant si la personne est à mobilité réduite)** - jupes ou pantalons - chemisier / tee-shirt / polo / chemise - shorts / bermudas / pantalons légers en toile **NB : les Pantalons devront être de style jogging si la personne est à mobilité réduite**		
3	Gilets		
5	Pyjamas ou chemises de nuit ou combi nuit		
2	Paires de pantoufles		
1	Robe de chambre		
7	Mouchoirs en papier (Kleenex)		
7	Serviettes de table type bavoir si aide au repas		

1	Chapeau / casquette		
1	Paire de chaussures hiver		
1	Paire de chaussures été		
10	Cintres		
5	Cintres pinces		
1	Manteau		
1	Blouson / veste		

AUTRES			
1	Valise et petit sac de voyage		
1	Paire de lunettes de soleil		
1	Housse de toilette		
1	Antivol à code (afin de fermer l'armoire en cas de désorientation)		

MOBILIER/DECORATION			

Inventaire fait par : Le :

Le linge doit être impérativement marqué (au col des vêtements).
Les prothèses dentaires et auditives, lunettes de vue doivent être <u>impérativement marqués</u> au nom de la personne. En cas de linge non marqué ou de disparition du dit appareil la direction décline toute responsabilité.
Le linge doit être d'entretien facile (lavages fréquents à haute température). La direction décline toute responsabilité pour tout vêtement fragile type mohair, soie ou autre…

Signature : famille ou tuteur	Signature : La Direction